



## La Complémentaire santé solidaire ?

La Complémentaire santé solidaire est **une aide pour payer vos dépenses de santé**. Selon vos ressources, elle est gratuite ou coûte moins d'un euro par jour et par personne. Elle peut couvrir l'ensemble de votre foyer.

### Comment vous aide t-elle ?

**Vous ne payez pas** le médecin, le dentiste, l'infirmier, le kinésithérapeute, l'hôpital..., vos médicaments en pharmacie, vos dispositifs médicaux (pansements, cannes, fauteuils roulants) et dans la plupart des cas vos lunettes, prothèses dentaires et auditives.

### Comment savoir si je peux en bénéficier ?

Utilisez le **simulateur de droits** sur :

[www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur](http://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur)

### Vous êtes bénéficiaire du Revenu de solidarité active (RSA) ?

Vous bénéficiez automatiquement de la Complémentaire santé solidaire (sauf opposition expresse de votre part).

### Comment la demander ?

- sur Internet **demande simplifiée, déclaration automatisée** via votre compte ameli, rubrique « Mes démarches ». Vos ressources sont automatiquement pré-remplies.
- par papier en envoyant ou en déposant le formulaire (disponible sur [ameli.fr](http://ameli.fr) espace formulaires) et les justificatifs demandés à votre caisse d'assurance maladie.

**A noter :** pour justifier de vos droits à la Complémentaire santé solidaire, vous devez présenter votre carte Vitale à jour aux professionnels de santé qui vous suivent.

**Pour en savoir plus** rendez-vous sur [ameli.fr](http://ameli.fr)

## Les avantages du compte ameli

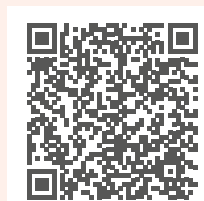
Avec votre compte ameli, accédez à tout moment aux services en ligne de l'Assurance Maladie !

En quelques clics suivez vos remboursements, téléchargez vos attestations, modifiez vos coordonnées et votre RIB, commandez votre carte Vitale, contactez votre conseiller...



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? [Créez-le dès maintenant](http://ameli.fr) sur [ameli.fr](http://ameli.fr) ! Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie



**Flashez le QR code  
pour accéder à ameli.fr**